



Compte-rendu du CA du 17/10/2016 de 20h00 à 22h30, à Saint Jean Hulst

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Saint Jean Hulst s'est réuni sur convocation du président.

Présents : Constance Foucault d'Amécour, Catherine Bellut , Emmanuelle Boudailliez, Jean-Michel Bouiri, Dominique Carpio, Florence Champault, Anne de Charnace, Eugénie de Cenival, , Olivia Dufour, Dulce Gaspard-Gerbaud, Sophie Gehin, Jacques Haëntjens, Ségolène Horent, Omblin Join-Lambert , Caroline de Poix, Frederique Riou, Charlotte Rousseau, Raphaële Savornin, Alexandra Vivet

Excusés : Virginie Bodilis¹ (1), Isabelle Boillot (2)

1. Entretien avec Marie-Hélène Delouis (chef d'établissement)

La rentrée s'est bien passée. Les classes sont « pleines », les professeurs tous présents. À noter : les difficultés croissantes de l'enseignement catholique à recruter des enseignants.

La **Réforme** du collège, imposée, a été expliquée aux parents lors des réunions de fin d'année et appliquée au mieux des intérêts des enfants à SJH.

- Un exemple : Les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)
Un chapitre est traité dans plusieurs matières en parallèle : les professeurs montent des EPI dans chaque thématique choisie. (Par exemple : EPI « EPS/SVT/Math » avec course à pied en EPS, réalisation de graphes en mathématiques et étude du rythme cardiaque en SVT). Les EPI sont la « version collège » du TPE réalisé en première. En 3^e, certains EPI ressemblent aux dossiers « Histoire des arts » réalisés les années passées. Pour le passage du brevet des collèges, les élèves choisiront l'EPI qu'ils veulent présenter, éventuellement par groupe de 2.
- L'évaluation avec des « notes » (de 1 à 20) est maintenue au collège et au lycée à SJH. La Direction n'entend pas changer ce système tant qu'il reste utilisé lors des examens officiels comme au Brevet des Collège et au Baccalauréat.

Le plan **Vigipirate** sera décliné en trois exercices de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), en plus des alertes incendie sont obligatoires. Ils sont préparés en partenariat avec la Police et les personnels compétents. Le premier s'est déroulé au primaire le 17/10 et au secondaire le 18/10. Le second aura lieu avant Noël et le 3^e en mars 2017. Le but est de créer les bons réflexes en cas de problème.

L'établissement a également fait le choix de former aux premiers secours tous les élèves délégués de la classe de 4^e à celle de 1^{ère}, ainsi que 30 adultes (surveillants, professeurs...) et 30 élèves de 2nde. Tous les élèves de 3^e recevront également une formation courte.

Certains parents et professeurs manifestent une grande inquiétude vis-à-vis des événements. La sécurité a été renforcée à l'entrée de l'établissement (caméra au tripode et installation d'une guérite à l'entrée principale), des grilles occultantes ont été posées au collège et vont l'être au primaire. Une demande a été faite au maire de Versailles pour rendre piétonne la rue Lacordaire. La question est à l'étude en mairie.

L'APEL a constitué une liste de parents volontaires pour assurer le contrôle des entrées lors de réunions dans l'établissement.

Une société privée assurera comme l'année dernière la sécurité lors de la fête de charité.

2. Élection du Bureau

- présidente : Anne de Charnacé, élue par 21 voix sur 21.
- secrétaire : Emmanuelle Boudailliez, élue par 21 voix sur 21
- trésorière : Catherine Bellut, élue par 21 voix sur 21
- Vice-président et Responsable Collège : Eugénie de Cénival, élue par 21 voix sur 21
- responsable primaire : Raphaële Savornin, élue par 20 voix sur 21 (1 vote blanc)
- responsable lycée : Florence Champault, élue par 21 voix sur 21

3. Rappel sur le fonctionnement des CA :

Anne rappelle l'importance d'être ponctuel car des invités seront régulièrement présents en CA : Mme Delouis (1 CA/2), Mme Quatrepoint, le père Lelay, le président de l'OGEC, un membre de l'APEL nationale, etc. En cas d'absence, il est également important de donner sa procuration à un autre membre présent (avec des consignes de vote).

Concernant les ordres du jour (OdJ), Anne rappelle qu'ils sont préparés par le Bureau mais invite chaque membre à y ajouter des points qu'il ou qu'elle veut aborder.

Les comptes-rendus (CR) de CA sont faits à tour de rôle par deux membres du CA. Une liste d'inscription avec les futures dates circule. Le binôme envoie rapidement le CR au secrétaire qui fait valider par Madame Delouis (ou tout autre invité) la partie la concernant. Le CR est ensuite diffusé sur le site internet de l'Apel SJH.

Enfin, Anne insiste sur le fait que les adresses mails des membres sont à usage réservé au sien de l'Apel. Il n'est pas nécessaire de faire répondre à tous ou de mettre l'ensemble des membres en copie.

4. Remboursement des frais de baby-sitting :

Anne demande un vote du CA quant à la prise en charge des frais de babysitting des administrateurs, afin de clarifier la situation vis à vis des parents membres de l'association.

- Contre : 13 voix
- Blanc : 2 voix
- Pour : 6 voix

Les babysittings ne sont donc plus pris en charge par l'Apel SJH.

5. Agenda

Prochaine réunion le lundi 14 novembre chez Anne de Charnacé, avec Eugénie qui gère l'organisation du diner.

Réunion de l'Apel départementale le mardi 8 novembre. Un membre peut accompagner Anne s'il le souhaite.

6. Présentation rapide des postes de travail

Fichier à mettre à jour et à envoyer au CA avant la prochaine réunion.